



Bulletin municipal de la commune de VAUX

Le mot du Maire



Chères Valoises, chers Valois,

Après deux années en restrictions sanitaires, nous pouvons enfin savourer pleinement le bonheur de partager de bons moments festifs à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Même si cette pandémie est toujours latente, générant des précautions , et malgré les répercussions sur toute l'Europe du conflit qui touche de plein fouet l'Ukraine, l'équipe municipale met tout en oeuvre pour s'adapter afin de vous apporter le meilleur service.

Il est prévu et nous l'espérons tous, de renouer avec le repas des anciens qui devrait avoir lieu le 2 avril 2023, si bien sûr les conditions sanitaires le permettent.

Comme tous les ans, nous tenons particulièrement à remercier les enseignants, les agents du périscolaire et de la Mairie ainsi que toutes les associations qui continuent à s'investir à nos côtés pour animer notre village.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. Que 2023 vous apporte la sérénité, la santé et la joie !

Prenez bien soin de vous.

Le Maire
Jean Combelles

Sommaire

Le mot du maire,
Quoi de neuf à Vaux en 2022,
Travaux prévus en 2023,
A vos agendas,
Les manifestations passées
Vie locale et associative,
Remerciements
Etat civil,
Informations,
Mémos.



Quoi de neuf à Vaux en 2022

• Des embauches pour la commune

Ludovic Jovenet est venu renforcer l'équipe communale pour l'entretien du village et travaille avec Sylvain Latraye qui le forme aux différents travaux.

Arthur Blaise actuellement en formation pour remplacer à terme Ghislaine Cieslak, secrétaire de mairie, qui partira à la retraite fin 2023

• Travaux

Arrêt du bus en bas de la rue du Val de Metz : travaux de sécurisation, d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et création d'un trottoir.

Limitation de vitesse à 30km/h dans l'ensemble du village. A la demande de la mairie, des contrôles de vitesse seront organisés par la gendarmerie.

Sécurisation du virage à l'angle de la rue Franche et mise en place de barrières de protection devant l'Eglise et le Monument aux Morts.

Remise en place de la signalisation interdisant le passage des véhicules au niveau du chemin des Vignes rejoignant le chalet des Amis de la Nature.

Stationnement : création de places de stationnement rue du Val de Metz et chemin de Sellières.

Travaux au cimetière : pose de 5 nouveaux caveaux et 8 caves-urnes. Installation d'une rampe pour accéder au haut du cimetière.

Aire de la noue : travaux d'égalisation du terrain

Fibre : les travaux se terminent, la fibre est déployée dans pratiquement tout le village.

Plan de sobriété énergétique : les motifs d'illuminations de Noël ont été rénovés et passés en LED, la commune a également investi dans des boîtiers permettant la coupure des motifs de 22h30 à 5h00.

• Investissements

La mairie a fait l'acquisition d'un terrain au centre du village qui sera aménagé en parking avec la création de 20 places de stationnement.

Acquisition d'une grange dans le haut du village qui permettra à la commune de stocker une partie du matériel de la commune.



Et pour 2023

- **Eclairage public**

La commune a déposé un dossier de demande de subvention pour l'optimisation de son éclairage public. Remplacement des luminaires actuels par des luminaires LED avec abaissement de la puissance de 22h00 à 5h00 afin de réaliser d'importantes économies d'énergie.

- **Chemin de la Noue Travaux**

Avec Metz Eurométropole, réfection du chemin qui sera goudronné.

- **Aire de la Noue**

Création de trois terrains de pétanque et d'une aire de jeux pour pratiquer le foot. Une partie sera laissée libre pour permettre l'organisation du feu de la Saint Jean ou de toute autre manifestation

- **Cimetière**

Création d'une nouvelle rangée avec 5 caveaux et 8 caves-urnes ainsi qu'un columbarium supplémentaire.

- **Stationnement**

Aménagement de la bande de terrain entre le citystade et anciennement les douches avec création de places de parking.

Les parkings seront sécurisés par des caméras numériques.

A vos agendas



07/01/2023 - Voeux du Maire

A l'occasion des voeux pour la nouvelle année, M. le Maire et toute l'équipe municipale recevront les nouveaux arrivants dans la commune le samedi 7 janvier 2023 à 18h00 à la salle des fêtes

02/04/2023 - Repas des Anciens

Le repas des Anciens sera organisé le dimanche 2 avril 2023, sous réserve que les conditions sanitaires le permettent.

2ème vendredi du mois

Marché des producteurs locaux

Rendez-vous sur le parking de la salle des fêtes le deuxième vendredi du mois de 16h00 à 19h30.



Manifestations

Remise des livres

Comme chaque année au mois de juin, la commune a tenu à récompenser les élèves pour leur travail avec la traditionnelle remise des livres.



14ème brocante vide-grenier et fête du village

Merci aux associations du village et aux bénévoles qui ont participé à l'organisation et qui ont permis le bon déroulé de cette belle journée.

Les exposants et les promeneurs étaient au rendez-vous

Cérémonie du 11 novembre

A l'occasion de la commémoration des Morts pour la Patrie et de l'Armistice 1918, la mairie a déposé une gerbe au Monument aux Morts.



Saint Nicolas

Saint Nicolas est passé dans les écoles du village.

Les enfants ont été bien sages cette année et ont été récompensés par de bons chocolats.



Vie locale et associative

Renseignements et informations

95 Victory Association pour la Mémoire et la Conservation des Ouvrages Fortifiés de Vaux	Julian THOMAS julian57130@hotmail.fr 06 74 46 54 22
Amicale des Pêcheurs de Vaux	Serge SAUREN serge.sauren@wanadoo.fr 06 71 07 37 57
Association de la Confrérie des Bouilleurs de Crus de Vaux	David ZIMMER zimmer.paradis@wanadoo.fr 06 76 88 16 81
Association des Parents d'Elèves de Vaux	Delphine DANNENBERGER dannendel@yahoo.fr 06 11 68 60 58
Association La Valoise	Josyane LECLAIRE georgesleclaire@aol.com 06 74 49 41 72
Association Les Passeurs d'en Vaux	Christiane BRODA asso.lespasseursdenvaux@gmail.com 06 29 63 51 04
Association Les P'Tits Loups	Anne LEGRAND anne.legrand27@gmail.com 06 82 23 96 53
Association VAUX Sports et Culture	Sophie DECAMUS assovaux.sc@gmail.com 06 27 72 40 34
Conseil de Fabrique	Christiane GILLOT 03 55 74 56 26
Tennis Club du Pâtis	Christian FAVRE favre.christian@yahoo.com 06 28 20 44 69
Trial Moselle Randonnées	Claude MASDURAUD 03 87 60 51 35



Remerciements

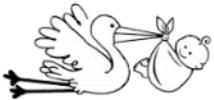
Un grand merci aux personnes qui ont mis en place les illuminations de Noël.

Un grand merci également aux bénévoles de l'Association Les P'tits Loups qui ont décoré le village.

Grâce à eux notre village a retrouvé l'esprit de Noël



Etat civil



Naissances

09.01.2022 : FALANTIN Lou
 08.02.2022 : CABAILLOT Maria
 23.04.2022 : HEE Arthur
 15.05.2022 : BELKACEM Anna et Léna
 05.06.2022 : QUINAUX Sophie
 17.06.2022 : BAPTISTE Paul
 02.09.2022 : GEORGE Eugénie
 25.11.2022 : BANNES Ysée



Mariage

21.05.2022 : SCHUCK Simon et JULLION Amandine
 11.06.2022 : PACATTE Corinne et ARMAND Corine
 18.06.2022 : DANLION Cyril et HEN Vanessa
 13.08.2022 : RODRIGUES Wilfried et MAGGIPINTO Léa



Décès

07.03.2022 : TERNUS Georges
 22.03.2022 : DHAM née FELTZ Céline
 09.05.2022 : SIMONIN Jean-Louis
 04.09.2022 : ANTENAT née PEULTIER Suzanne
 30.09.2022 : FOERTSCH André
 31.10.2022 : THINES Rémi



Informations

Site internet

La commune travaille actuellement sur la construction du nouveau site internet
Mise en service prévue courant janvier 2023



Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur l'application
« Panneau Pocket »



Horaires de la mairie

La mairie est ouverte les mardis et les jeudis
de 14h00 à 19h00

Permanence de l'équipe municipale les mêmes jours
de 18h00 à 19h00

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous



Permanence de la bibliothèque

La bibliothèque se refait une beauté !

Afin de renouveler les livres et pouvoir proposer des nouveautés, nous sommes à la recherche de livres et jeux de société récents et en bon état.

Vous pouvez déposer vos dons en mairie le jeudi lors de la permanence.

Tarifs

PETITE SALLE	VALOIS	EXTERIEURS
* 1 jour du lundi au jeudi de 10h00 à 19h00 <i>(hors période scolaire et jours fériés)</i>	100 €	130 €
* Week-end complet ou jour férié du vendredi 18h00 au dimanche 18h00	180 €	360 €

GRANDE SALLE	VALOIS	EXTERIEURS
* 1 jour du lundi au jeudi de 10h00 à 19h00 <i>(hors période scolaire et jours fériés)</i>	170 €	310 €
* Week-end complet ou jour férié du vendredi 18h00 au dimanche 18h00	320 €	780 €

La vaisselle est comprise dans le prix de la location

Les réservations et contrats faits avant le 1er novembre 2022 pour l'année 2023 restent à l'ancien tarif



MEMO Urbanisme

Dans le cadre d'un permis de construire :

- * Pour une construction neuve, vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150m²
- * Pour une extension supérieure à 20m² il en est de même si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150m²

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire

Services en ligne sur Service-Public.fr

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP

Auvent, préau

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

• < 20 m² : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité

• Surélévée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité

• Surélévée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP

• Surélévée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

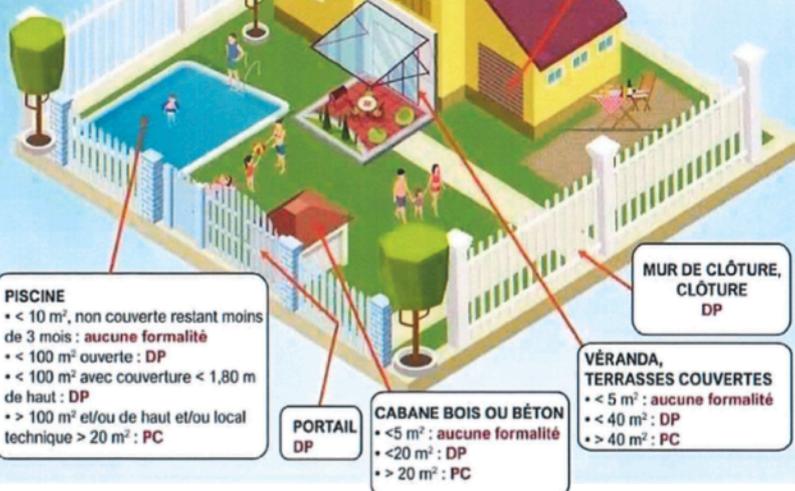
GARAGE

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP



PISCINE

• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité

• < 100 m² ouverte : DP

• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP

• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

• < 5 m² : aucune formalité

• < 40 m² : DP

• > 40 m² : PC

EXPOSITION PLUI

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

5 DÉCEMBRE 2022 > 30 JANVIER 2023

Rendez-vous EN MAIRIE

Ars-Laquenexy
Ars-sur-Moselle
Aigny
Chesny
Coin-lès-Cuvry
Coin-sur-Seille
Cuvry
Féy
Gravelotte
Jury
Jussy
Laquenexy
Marieulles
Marly
Mécleuves
Metz*
Montigny-lès-Metz
Moulins-lès-Metz
Peltre
Pouilly
Pournoy-la-Chétive
Sainte-Ruffine
Vaux

LES AMBITIONS DU PLUI EN BREF : FAIRE DE L'EUROMÉTROPOLE...



UNE MÉTROPOLE
RAYONNANTE
ET ATTRACTIVE



UNE MÉTROPOLE
DE L'ÉCOLOGIE
URBAINE



UNE MÉTROPOLE
HUMAINE ET
DE PROXIMITÉ



UNE MÉTROPOLE
DYNAMIQUE
ET RÉSILIENTE

UNE QUESTION ? UNE PROPOSITION ?
plui@eurometropolemetz.eu



EUROMÉTROPOLE
METZ

Maison de la Métropole
1 place du Parlement de Metz
CS 30353 - 57011 Metz CEDEX 1